

Desmond Tutu, pour le droit des peuples

vendredi 7 janvier 2022, par [GALAND Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 26 décembre 2021).

Le 18 avril 1988, Desmond Tutu est venu à Bruxelles à l'initiative du Comité de liaison des ONG avec la Commission européenne, dont j'étais alors le président. Nous lui avons attribué un prix pour son combat contre l'apartheid et souhaitons en sa présence forcer les portes de l'Europe. Avec la complicité du commissaire européen Claude Cheysson nous voulions obtenir que des sanctions soient prises contre le gouvernement de l'Apartheid mais aussi la libération de Nelson Mandela et l'aide officielle européenne aux associations et églises d'Afrique du Sud qui militaient contre l'Apartheid, en particulier la COSATU, le grand syndicat sud-africain.

Et ce fut un succès car le commissaire Cheysson persuada les Etats membres d'adopter ce qu'il nomma des mesures positives chaque fois que la gouvernement sud-africain posait de actes visant à mettre fin à l'Apartheid et des mesures négatives qu'il n'osait pas appeler sanctions chaque fois que ce même gouvernement retardait les négociations ou posait des actes d'Apartheid.

Ce fut Desmond Tutu qui, sous la présidence de Stéphane Hessel, le 5 novembre 2011, a ouvert la troisième session du Tribunal Russell sur la Palestine (TRP) à Cape Town. Lui qui, quelques années plus tôt, au cours d'un voyage en Palestine, avait déclaré « L'Apartheid en Palestine est pire que celui qui a sévi dans mon pays. En Afrique du Sud, les Noirs avaient au moins le droit d'utiliser les mêmes routes que les Blancs. Ici, même les routes sont séparées ! »

C'est à Cape Town que le TRP a conclu que « Israël soumet le peuple palestinien à un régime de domination considéré comme Apartheid en vertu du droit international et qu'il s'agit bien d'un régime d'Apartheid systématique et institutionnalisé. »

Selon le TRP, l'Apartheid et la persécution constituent des actes imputables à Israël qui relèvent des crimes contre l'humanité. Tous les Etats se doivent de coopérer afin de mettre un terme à la situation illégale qui découle des actes d'Apartheid et prendre les mesures appropriées notamment par l'imposition de sanctions ou par la rupture des relations diplomatiques. Le TRP demandait donc à l'Assemblée générale des Nations Unies de reconstituer le Comité spécial contre l'Apartheid et de convoquer une session extraordinaire pour examiner la question de l'Apartheid contre le peuple palestinien. Ce Comité aurait pour tâche d'adopter des mesures appropriées, de dresser une liste des individus, des organisations, des banques, des sociétés, des entreprises, des organisations caritatives et des autres organes publics ou privés qui coopèrent au régime israélien d'Apartheid.

Desmond Tutu était un saint homme, certes, mais avant tout un militant pour le droit des peuples.

Le 26 décembre 2021

Pierre Galand



Desmond Tutu, le 3 novembre 2011, lors de la session du tribunal Russell sur la Palestine à Cape Town en Afrique du Sud. Photo © Sumaya Hisham pour le TRP

P.-S.

- <https://entreleslignes.be/le-cercle/pierre-galand/desmond-tutu-pour-le-droit-des-peuples>